**LA QUESTION NATIONALE**

 **ou la Guadeloupe face à son destin**

 **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

 **Titor DÉGLAS**

Chaque année, au mois de septembre plus précisément, la plupart des pays de la Caraïbe ont les yeux fixés sur la carte atlantique que leur renvoient des satellites météorologiques. On aurait dit que l’Afrique subsaharienne et capverdienne leur rappelle chaque fois à « son bon souvenir », là où, jadis, sur les mêmes trajets et dans le même sens, des milliers de navires-dits-négriers apportaient eux aussi leur cargaison de malheur, celle d’une infâme déportation. Les ouragans, progressant selon les Alizés et la force de Coriolis, ils labourent le plus vaste cimetière du monde, celui des six à sept millions d’Africains qui furent jetés par-dessus bord dans la gueule des requins et que l’on oublie souvent de comptabiliser ! Les chroniques disent aussi que ces « navires » finissaient par dégager une telle puanteur imprégnée dans le bois des cales qu’on pouvait, en mer, sentir leur approche « au vent » bien avant qu’on ne les aperçoive et que les armateurs se décidaient enfin à incendier.

 Ce rappel historique (et géographique) n’avait pour but que de re-situer, au terme de ce mois-des-cyclones, combien ont encore tort ceux qui disent – même discrètement – que cela suffit d’évoquer « sans cesse » l’esclavage colonial et qu’il importe, aujourd’hui, d’oublier et d’ « aller de l’avant » ! En ce jour du 21 septembre 2015, j’opère donc une refonte de ce document « La Question nationale » (1ère édition, le 11 novembre 2010) afin de le compléter et de l’actualiser. En effet, on n’a jamais fini de parler de l’esclavage, puisque cette parole résulte d’à peine une quarantaine d’années de luttes syndicales et idéologiques en Guadeloupe. Avec quelle fureur, quelle hostilité et quelle ruse l’Administration coloniale et des Guadeloupéens peu informés se sont-ils opposés – dans les années 1970 -- au créole à l’Ecole, au gwoka à l’Eglise et à l’histoire de notre pays dans les manuels scolaires ! Cette histoire est ô combien présente dans nos comportements, dans nos réactions d’assimilés, dans notre vocabulaire colonial et notre insistance à toujours vouloir nous référer à un « outremer » européen. Bien sûr, la « popu-lation guadeloupéenne » forme un peuple qui revendique, qui manifeste contre les inégalités, contre la vie chère (etc.), mais constitue-t-elle pour autant une nation ?

 **I - NATIONS DU MONDE ET COLONISATION**

Dans un document rédigé par un directeur d’école et intitulé « Qualité ou quantité ? » et publié sur Face-book en novembre 2010, il a été dit de la ligne 53 à 60 :

 « Sommes-nous un peuple ? Oui, c’est sûr.

 « Notre langue et nos pratiques culturelles seraient donc populaires. Elles ne peuvent être nationales puisque nous ne sommes pas une nation. Une nation étant une entité juridique, reconnue internationalement.

 « Qui permet au sein du peuple les quatre principaux pouvoirs :

 « L’exécutif, le législatif, le judiciaire et le pouvoir d’organiser les éléments qui composent sa culture » (fin de cit.).

 Cette définition est purement juridique et réductrice. Elle confond État et Nation. L’Assemblée générale de l’ONU comprend actuellement 193 états-membres et 4 états-observateurs (Cook, Nioué, Palestine et Vatican). Ce dernier ou Saint-siège est un « état-sans-nation ». D’autres « nationalités » demeurent en *stand-by,* c’est-à-dire non-reconnues par la communauté internationale, pour des raisons politiques diverses (cf. Taïwan, le Sahara Occi-dental, des régions « autonomes » ou auto-proclamés de Somalie, etc.). A contrario, le départe-ment français de Mayotte n’a été pas avalisé comme tel par l’ONU : Mayotte fait partie de Comores. Depuis des siècles, il existe des nations ou des nationalités qui luttent pour leur indépendance et leur réunification : ainsi la nation kurde se répartit sur quatre états du Proche-Orient : la Turquie, la Syrie, l’Irak et l’Iran. Récemment la région kurde d’Irak a obtenu une réelle

autonomie politique vis-à-vis de Bagdad. La République Fédérale de Russie regroupe une mo-

 **.2.**

saïque de communautés ethniques ou de nationalités auxquelles sont reconnus théoriquement une représentativité politique. La Chine, elle, admet 55 nationalités autres que celle dominante des Hans. Les problèmes du Tibet et des Ouighours révèlent des situations de conflit perma-nent que Bejing a du mal à régler. On le voit bien, l’existence – souvent millénaire – de natio-nalités n’est pas liée à un cadre juridique. L’histoire de la constitution des états européens, à partir des invasions barbares, du Saint-Empire germanique et de la domination ottomane à l’Est, et sous la poussée des bourgeoisies dites nationales, s’est réalisée tout au long du Moyen-Age et des Temps Modernes, « sous des monceaux de cadavres ». Jamais continen-taux ne se sont autant massacrés et exterminés par rapport aux autres continents ! L’implosion de l’État yougoslave, après la mort de Tito et au cours des années 1990, en est l’exemple le plus frappant : à Srebeniça, en juillet 1995, 8 000 Bosniaques mâles (adultes et enfants) furent massacrés par des unités serbes. De ce point de vue, l’Europe « civilisée » n’a pas de leçon à donner au monde en matière de génocides, sans oublier que ses marchands d’armes ne sont jamais loin en Afrique ou en Birmanie. Ainsi, à l’inverse du Vatican, il existe bel et bien de nombreuses Nations-sans-États. Par conséquent, dire que la Guadeloupe n’est pas une nation, c’est faire fi de son histoire, de son économie, sa culture, sa géographie et de son contexte caribéen. Antigue, Cuba ou Dominique sont devenues d’abord des nations AVANT d’être des États. N’ont-elles pas été justement, comme la Guadeloupe, des colonies ? Il serait plus judicieux de poser autrement la question : la Nation-Guadeloupe peut-elle ou doit-elle aspirer à se doter d’une souveraineté d’État ?

 Après la Deuxième Guerre Mondiale, les nations colonisatrices furent incapables d’endi-guer le puisant raz-de-marée de la décolonisation. Celle-ci toucha en priorité l’Asie et l’Afrique, L’Espagne les avait déjà précédés au fil du 19ème siècle en Amérique Latine et aux Philippines, si l’on excepte le Sahara Occidental. Partout, des luttes de libération nationale et des mouve-ments de masse contraignirent ces nations européennes de l’Ouest à négocier l’indépendance et la souveraineté des peuples et nations opprimés, cela en l’espace de trois décennies. Les Britanniques (que l’on dit plus pragmatiques, mais passablement ruinés) et les Pays-Bas négocièrent assez rapidement ces indépendances, même après la sanglante répression des Mau-Maus au Kenya. Les autres entreprirent de s’opposer en menant des guerres meurtrières, y compris avec l’aide de l’État raciste d’Afrique du Sud. Quant à la France, constamment drapée dans son idéologie de « grande puissance  assimilationniste », elle connut au Vietnam la suprême humiliation de Dien Bien Phu et faillit sombrer, en 1958, dans la guerre civile avec l’action séditieuse et fasciste des Pieds-Noirs d’Algérie et de l’OAS. Le Portugal finit, lui aussi, par capituler tardivement sous les contrecoups révolutionnaires de ses échecs, et cela sur son propre sol. **DE GAULLE** (1890-1970) s’empressa, lui, d’instaurer en Afrique subsaharienne des indépendances néocoloniales qui perdurent toujours, car « l’Idéologie française » -- héritière d’un bonapartisme pseudo-républicain et d’une tradition féodale de barbouzes (cf. la raison d’État) -- persiste à maintenir un ridicule mini-empire colonial, fait de « confettis insulaires » qui sont d’ailleurs d’authentiques pays, sur tous les océans du globe. Elle fait croire aux prétendus «Domiens» colonisés qu’elle a besoin d’eux, pour son espace maritime Nous allons voir, quant au fond, pourquoi ?

 **II – UNE NATION FORGÉE DANS ET PAR L’ESCLAVAGE**

 La naissance du capitalisme européen au 13e siècle au sein même d’un système féodal sclérosé, fait de rente foncière et de servage, n’avait ignoré auparavant ni l’expansion « impérialiste » coloniale (cf. quête de fiefs en Palestine lors des Croisade), ni les guerres d’expansion et de pillage. Mais sous les oripeaux d’une noblesse, certes différente d’un pays à l’autre, c’est bien une bourgeoisie urbaine de profits commerciaux, de foires et des premières industries (forges, textile, mines) qui enclencha, d’abord par une classe de marins aventuriers et déclassés, puis par des armateurs-commerçants, le processus de colonisation vers l’Ouest. En Asie, la Chine – dès le 11e siècle – affichait déjà une avance culturelle et technologique supérieure à celle de l’Occident chrétien : la poudre à canon, le papier, la boussole et une métallurgie de pointe en témoignent, sauf que des conditions géographiques et historiques (cf. les invasions mongoles) lui furent défavorables et la renfermèrent dans sa masse continentale.

 **.3.**

 On ne peut donc pas dissocier l’esclavage colonial du système capitaliste mercantile européen, à savoir, quête de métaux précieux, d’épices et de soie, plantations de coton, d’indigo, de café, de tabac et de fabrication de sucre. Mais la mise en esclavage était déjà en Méditerranée une pratique millénaire, tant du côté des Chrétiens que des Musulmans. Les nations ibériques avaient également expérimenté les « habitations-sucreries » en Andalousie, à Madère et aux îles Canaries. Bien entendu, des historiens révisionnistes eurent vite fait de grossir la traite africaine arabe qui, elle, étalée sur plusieurs siècles, depuis l’Antiquité, et avant même l’avènement de la religion musulmane, fournissait traditionnellement des esclaves à Rome, Venise et Constantinople. Les Vénitiens « s’approvisionnèrent », eux, durant un millénaire, en « Slaves » des Balkans que les Germains avaient jadis réduit en esclavage. C’est de là que vient le mot « esclave » (cf. slavus, du lat. médiéval)). Ce révisionnisme vise en réalité à renvoyer dos à dos les deux traites pour dédouaner du même coup la responsabilité de l’Occident chrétien. En vérité, jamais le Proche-Orient ne connut une telle immigration forcée d’Africains, sur une si grande échelle : 10 à 15 millions d’être humains en quatre siècles ! A cela il faudrait ajouter les pressions militaires exercées sur des rois et des chefs de tribu, les razzias sanglantes qui excluaient les enfants, les hommes et les femmes trop âgés, les stockages dans des esclaveries volontairement plongées dans le noir et puis les transports en deux ou trois mois, dans des bateaux spécialement affrétés, construits par des architectes navals. La traite atlantique eut des effets dévastateurs sur le développement endogène de l’Afrique sur le plan démographique, économique, culturel et psychique. Par ses dégâts collatéraux, elle a impacté jusqu’à 500 millions de Subsahariens. Elle a insufflé à l’échelle mondiale un tel courant négrophobe, que la colonisation du continent qui suivit, à partir de 1830, ne fut que plus aisée et qu’elle généra chez les militaires et les colons une sauvagerie raciste permanente, des massacres sans nom, des travaux forcés généralisés et même des expériences pseudo-scientifiques (cf. en Namibie et au Congo) auxquelles participèrent de futurs nazis.

 Evidemment, aujourd’hui, des enseignants et des professeurs d’histoire ont été invités à « minorer » l’aspect humain des crimes esclavagistes, à banaliser cet aspect, à l’universaliser, voire à rendre cet enseignement tout simplement anecdotique, bref à le muséifier. Bien plus, à côté de ces crimes imprescriptibles, de ces instruments de torture institutionnalisés, il y eut l’extermination des Amérindiens qui ont laissé tant de « traces » dans la culture guadelou-péenne, dans l’agriculture, la pharmacopée, le vocabulaire, la cuisine, l’artisanat, etc… Et, en dernier lieu, ne faudrait-il pas enseigner aussi les conditions iniques dans lesquelles furent « déportés » et « installés » 43 326 ’Indiens-de-l’Inde entre 1854 et 1885 -- de soi-disant sujets britanniques -- avec un contrat de cinq ans ? **Guy LASSERRE** rapporte combien il en mourut par milliers lors d’une épidémie de choléra.

 Par conséquent, malgré le cloisonnement des habitations-sucreries, le travail de déchar-gement et de chargement des voiliers dans les ports et l’interdiction de circuler dans les bourgs, les Afro-Guadeloupéens n’ont jamais cessé de marronner, de se regrouper dans la montagne, d’incendier des champs ou de se révolter, subissant alors la chasse à courre, les mutilations et souvent la mort. C’est pourquoi on peut affirmer que le peuple des marrons – mais également celui des affranchis -- fut le premier maillon de cette proto-nation. En 1802, anciens esclaves et affranchis rejoignirent en grand nombre les rangs des troupes de Delgrès et d’Ignace, préférant mourir que de retourner en servitude. A contrario, ce sont les soldats de la République française, ces fameux « soldats de l’An II », drapeau tricolore en tête, qui vaincquirent ces valeureux guerriers guadeloupéens de la liberté. CE FUT BIEN LA REPUBLIQUE FRANCAISE QUI RETABLIT L’ESCLAVAGE EN 1802  et non Bonaparte à lui tout seul. Allez donc visiter le Musée des Armées aux Invalides, vous y verrez non seulement les tombeaux de l’esclavagiste Bonaparte et de son fils (dont Hitler fit ramener les cendres de Vienne !), mais encore vous serez édifié sur l’étrange culte dédié à la personne de cet Empereur. Pas étonnant donc que l’Arc de Triomphe, les avenues qui y convergent et le Petite Couronne périphérique de Paris soient à la gloire du Premier Empire, de ses maréchaux et de Napoléon lui-même.

 Par conséquent, cela crève les yeux que **l’histoire de Guadeloupe n’est en aucune manière celle de France. Elle ne l’a jamais été !** Aussi avait-on tenté de la faire disparaître.

 **.4.**

 La Guadeloupe est le seul pays au monde où l’on a rétabli l’esclavage après 8 années de liberté. On en vient ensuite à définir ce qui distingue un peuple d’une nation. Le peuple constitue un ensemble d’individus, soumis de façon collective, sur un même territoire, à une exploitation contre laquelle ceux-ci luttent pour s’en affranchir. Ce sont généralement les classes sociales les plus déshéritées qui tissent entre elles des liens de solidarité. Ces liens peuvent être circonstanciés ou éphémères. On pense aux migrants saisonniers qui, dans certains pays et pour des tâches bien particulières, se mettent en grève ou manifestent pour de meilleures conditions de salaires ou de travail. En Guadeloupe, le système d’oppression esclavagiste a généré dans la lutte et la résistance une communauté de sort et d’origine ethnique. Un racisme phénotypique fut perpétré par les colons européens – la couleur de la peau et le faciès africaniste devenant un uniforme de servitude et de reconnaissance. La réaction anti-raciste de ces opprimés n’a pu être qu’un « racisme anti-raciste » (dixit **Jean-Paul** **SARTRE**) où le mot « nègre » prenait tout son sens communautaire. Bien que percevant un certain humanisme commun avec leurs oppresseurs, ces esclaves d’origine africaine ont lutté, parallèlement au système de servitude, « pour l’égalité des races ». On le voit chez **CESAIRE** où ce dernier, intimement lié au courant négritudiniste et sachant tous les progrès de l’anthropologie et de la génétique, continuait à dire « Nègre je suis, Nègre je resterai ». L’idéologie négrophobe est encore si forte aujourd’hui dans les sphères occidentales qu’il semble bien difficile pour tous les Africains et ceux de la diaspora afro-américaine de ne pas réagir par des conceptions négristes, oubliant parfois leurs conditions d’homme et de culture-de-classe. Les combattants du Vietminh furent toujours étonnés du nombre d’Afro-Américains parmi les impérialistes US. Comme quoi, l’ « uniforme de la peau » n’a jamais empêché ni une certaine trahison d’un passé commun de servitude, ni l’imprégnation de l’ancien maître comme Frantz FANON l’aurait expliqué. C’EST EN ÉTANT PEUPLE QUE LA COMMUNAUTÉ GUADELOUPÉENNE EST DEVENUE NATION.

 Partout où ils furent majoritaires – comme en Haïti, en Jamaïque ou dans les PCI (Petite Caraïbe Insulaire) – les Afro-descendants ont imprimé la marque nationale bien spécifique de leur africanité. Ailleurs, quand ce ne sont pas les descendants des Amérindiens ou ceux des colons européens (cf. Mexique, Cuba, Porto-Rico, Saint-Domingue, etc.), les nations se sont érigées souvent dans l’ambiguïté des anciens rapports de domination esclavagiste. Passer du stade de peuple colonisé à celui de nation souveraine ne fut pas chose facile.

 **III – DU PEUPLE À LA NATION**

En 2010, nombre de pays, d’associations et d’universités ont commémoré le Bicentenaire des indépendances latino-américaines. Il fut souligné l’influence qu’exercèrent l’Indépendance des USA (1783) et celle d’Haïti (1804). La première, dans la Constitution de 1781, ignora super-bement le sort de millions d’esclaves d’origine africaine considérés comme des sous-hommes et celui des « nations amérindiennes ». La deuxième fut exclusivement et exceptionnellement l’œuvre des esclaves sous la direction de **Toussaint-Louverture** puis de **Dessaline**. En effet, l’exception haïtienne se caractérise par un double aspect : 1) cette révolution (et ç’en est une !) cibla l’Etat français aux prises avec ses propres contradictions libertaires et surtout la classe aristocratique des colons et une bonne tranche d’affranchis propriétaires d’esclaves, 2) elle attira sur elle toute une coalition internationale pro-esclavagiste (Royaume-Uni, USA et France) à l’instar de ce qu’endure actuellement Cuba. Il y a manifestement un parallèle entre les dirigeants haïtiens de l’époque avec **Fidel Castro** et **Ché Guevara**. Alors que les Nord-Américains et les Britanniques ne cessèrent d’aider les insurgés latino-américains contre l’Espagne, la jeune république haïtienne, elle, subit très vite un embargo naval et dut finalement composer en payant un lourd tribut à la France pour soi-disant dédommager les anciens colons. Donc les indépendances de l’Amérique Latine ne cherchèrent nullement à régler le problème de l’escla-vage ni celui de la marginalisation des « nations amérindiennes » Toutefois, tout au long du XIXe siècle, ces Etats abolirent successivement le système servile, d’abord dans les pays à climat tempéré et/ou industrialisés (Chili, Argentine, Canada), puis par les Britanniques et les Français eux-mêmes, ensuite par les « Nordistes yankees » (1863), en pleine guerre de Sécession. Cuba

 **.5.**

(1883) et le Brésil (1888) furent les derniers ! Mais ces nations hispanophones (ou lusophone) ne tardèrent pas à tomber dans les griffes des impérialistes anglo-saxons (Royaume-Uni et USA) par le biais de leurs élites universitaires et militaires formés chez eux.

 Dans le même temps, au XIXe siècle, toute l’Europe est livrée à l’exaspération révolution-naire d’une multitude de nationalités et de nations, à la domination bien fragile de vastes empires centraux et à des débats politico-philosophiques se référant autant aux aspirations prolétariennes et syndicales qu’à l’analyse ethnologique et théoriques des sociétés capitalistes. Pour **MARX**, c’est la bourgeoisie qui, à travers la production industrielle et commerciale, érige les frontières de la nation en s’appuyant sur les valeurs culturelles et morales du peuple ou des peuples dont elle se dit issue et qu’elle contraint à s’unir chauvinement autour de son projet économique. Après **KAUTSKY**, ce fut **STALINE** qui donna l’une des meilleures définitions de la nation. : « C’est (dit-il) une communauté stable, historiquement constituée, de langue et de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit par une communauté de culture. » **TROTSKY**, lui-même, farouche opposant au stalinisme, en reconnaît la valeur en ajoutant : « Ce document représente, sans aucun doute, le travail historique le plus important de Staline, plus exactement, le seul. » Mais il se pourrait qu’un seul critère dominant ou d’autres (que **STALINE** n’a pas cités) puissent suffire à construire une communauté nationale ou à la maintenir contre vents et marées, parfois sur un ou deux millénaires ! Il a sans doute existé des peuples-nations, sans territoire (cf. communauté de pêcheurs, de religieux ou de nomades), qui ont traversé les siècles. En ce qui a trait aussi à l’expression « formation psychique » sur laquelle il y eut matière à gloser, il est clair que les coutumes, les traditions parfois inexpliquées, les rapports familiaux, les comportements collectifs, la religion, les pratiques artistiques et sportives diverses, voire les mythes fondateurs constituent un ciment immatériel puissant. Pourrait-on dire autant de la Guadeloupe ?

 **III – PEUPLE ET NATION GUADELOUPÉNNE**

Dans un premier document paru en avril-mai 2008 et intitulé « Culture et communauté guadeloupéenne », je signalais les travaux qu’avaient réalisés un certain nombre de chercheurs sur les différentes facettes du pays et sur les gens qui y vivent, davantage sur un plan sociologique et anthropologique qu’historique. Il me plaît toujours de les citer. **Michel LEIRIS** (1901-1990) « Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe » -1955-, fut le premier ethnologue à s’intéresser aux deux colonies insulaires françaises de la Caraïbe; **Fritz GRACCHUS** (1945-1979) « Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines » -1975-; **Dany BÉBEL-GISLER** (1935-2003), **Raoul Cyrille SERVA** (1950-2001), **Jean-Luc BONNIOLS** (1946…) « Terre-de-Haut des Saintes. Contraste insulaire et particularisme ethnique de la Ca-raïbe » -1980-; **SINGARAVÉLOU** (1945-..) « Les Indiens de la Guadeloupe » -1975- ; **Guy LASSERRE** (1920-2001) « La Guadeloupe, étude géographique » -1961-, en 2 vol. ; etc.. Ces études parcellaires se distinguent des recherches purement historiques et économiques car elles cherchent à analyser psychologiquement et socialement le réel guadeloupéen. Et pourtant, elles révèlent combien il est difficile, d’une part, pour un natif, dans un contexte colonial et raciste, d’échapper à un intellectualisme assimilationniste et carriériste et, d’autre part, pour un étranger, de saisir tous les ressorts ataviques et les non-dits qui font fonctionner un Guadeloupéen. La grande majorité des îles du PCI (Petite Caraïbe Insulaire), où la Guadeloupe reste la plus grande si l’on excepte Trinidad, est politiquement indépendante. Question : Si en 1815, après la défaite définitive de l’esclavagiste Bonaparte, les Britanniques, au Congrès de Vienne, avait décidé de conserver la Guadeloupe au lieu de la remettre à Louis XVIII, que serait ce pays aujourd’hui ?

 On le voit, bien, la décolonisation britannique n’a pas eu la même histoire ni les mêmes déboires que la française. Il faut dire que ces deux puissances colonialistes se sont affrontées durant des siècles, en Europe (par belligérants interposés), en Amérique du Nord, dans la Caraïbe, en Inde et en Afrique. La Royal Navy s’est toujours quasiment montrée techniquement et tactiquement supérieure à la Marine Royale française (cf. Blocus du Canada durant la Guerre de Sept Ans, batailles des Saintes, d’Aboukir ou de celle décisive de Trafalgar). L’une des rares victoires que remportèrent les Français sur les Britanniques fut celle de la Baie de Chesapeake en

 **.6.**

Virginie, en 1781 et qui permit aux « Insurgés » nord-américains d’investir la ville de Yorktown et de gagner l’indépendance de leur pays. Après les USA et après la Deuxième Guerre Mondiale, toutes les anciennes colonies britanniques de peuplement (Canada, Australie, Afrique du Sud, Rhodésie et Nouvelle-Zélande), membres du Commonwealth, ne tardèrent à s’émanciper dès l’instant où l’Inde, en 1947, eut ouvert la voie. La révolte des Mau-Maus au Kenya n’arrêta pas ce processus. Le Royaume-Uni, par sa nature féodale, cultive une certaine tradition de self-government : on pense à l’Ecosse (qui faillit voter son indépendance), au Pays de Galles et à l’Irlande du Nord. A contrario, l’idéologie républicaniste, jacobine et bonapartiste, de la France, s’est toujours entêtée à vouloir porter la « révolution » dans toute l’Europe, sous la botte des « grognards » de l’Empire et, plus tard, en drapant son aventure coloniale d’oripeaux civilisateurs (cf. Victor Hugo, Jules Ferry). Ce double langage impérialiste (qui permit la forfaiture de 1802), cette duplicité, ces mensonges d’Etat ont constamment gangréné la vie politique de ce pays sous le vocable du slogan, « Liberté, Égalité, Fraternité » ! **DE GAULLE** lui-même fut écœuré par la trahison des élites bourgeoises au lendemain de la défaite de 1940, au point qu’il créa l’ENA à la Libération. Mais c’est ce même **Charles** **DE GAULLE** qui voulut perpétuer le mythe assimilateur de l’Empire et de l’Union française, en faisant réoccuper militairement l’Indochine-de-Papa et en ignorant avec mépris la présence d’**HO CHI MING** venu négocier à Paris l’indépendance de son pays. Onze années plus tard, c’est encore lui qui institua la Françafrique de **Jacques** **FOCCART** à travers tout un système néocolonialiste et criminel (cf. assassinats de nombreux leaders africains par des barbouzes du SAC). Rappelons que **FOCCART** fut toujours lié à la Guadeloupe, par son enfance à Gourbeyre, par ses affaires d’import-export et, dès 1954, par l’implantation du mouvement RPF gaulliste. D’abord soupçonné d’être impliqué dans un éventuel sabotage du Boeing 707 de Deshaies (1962), c’est lui qui, de Paris, donna l’ordre de tirer sur les soi-disant émeutiers de Mai 1967. Mais les tueurs de « citoyens français » sont toujours là. Ils coulent des jours heureux en France malgré l’imprescriptibilité de leur crime. C’est sûr que ce massacre eut un lien avec l’éveil de la conscience nationale, d’abord au sein d’une petite élite d’étudiants en France, lors de la création du GONG en 1963, puis au sein même du peuple. Les colonialistes français et les lobbies blancs-créoles et békés qu’ils protégeaient dans le pays savaient à quoi s’en tenir.

 En effet, lorsqu’en 1946, le Gouvernement français accepta d’accorder le statut de départe-ment aux dites « vieilles colonies » de la Caraïbe et de l’océan Indien, il n’est pas sûr qu’il l’aurait fait sans l’initiative active du PCF auquel avaient adhérés **CESAIRE** et **GIRARD**, pour ne citer que ceux-là. Au sortir de la guerre, les Communistes français étaient politiquement puissants. Mais la question de la départementalisation, accordée ou non aux colonies, n’était pas nouvelle. Entre 1794 et 1802, la Convention révolutionnaire avait érigé la Guadeloupe en département après y avoir aboli l’esclavage. Autrement, dès les débuts de la IIIe République, l’Algérie – colonie au peuplement massif de colons – fut découpée en trois départements. En 1935, lors des fêtes du Tricentenaire, ce souhait fut évoqué par nombre de participants. Rares sont les premiers intellectuels guadeloupéens de l’Entre-Deux-Guerres qui n’ont pas rêvé d’être assimilés insti-tutionnellement. A cette époque, l’homme-de-gauche guadeloupéen est un communiste qui croit s’opposer aux usiniers ou à la caste des Blancs-Créoles en réclamant l’égalité des droits dans le cadre de l’application intégrale des lois françaises en colonie. Peut-on dire alors que le sentiment national guadeloupéen fut d’abord un phénomène estudiantin ou l’apanage d’une élite ? En Algérie, tout séparait les Pieds-Noirs des Algériens culturellement arabo-berbères et musulmans. Ce n’était pas tout à fait le cas dans les colonies post-esclavagistes qui, par delà l’extermination des Amérindiens, avaient donné lieu à une *nouvelle histoire*, à un nouveau peuplement : les exploiteurs ayant amené leurs exploités presqu’avec eux !

 Sortis de l’abolition en 1948 et plus ou moins contraints de retourner dans les habitations regroupées ou non, les anciens esclaves mirent entre 40 et 60 ans avant d’entamer des luttes ouvrières revendicatives contre leurs anciens maîtres (cf. la grève de 1910). Parallèlement à cela, beaucoup furent tentés par l’aventure militaire – puisque les colons ne voulaient pas qu’ils y aillent -- et dans laquelle on a voulu voir le « prix sanglant à payer pour la citoyenneté ». En fait,

 **.7.**

la très grosse majorité fut recalée au vu de leur état de santé, en Guadeloupe et en France… On

retrouvera ce même phénomène que j’appellerais un « patriotisme opportun » dans la dissi-dence des années 1940-1943. La plupart des jeunes de 17-18 ans ou plus qui voulurent « rejoindre la France Libre » désiraient non seulement connaître cette France mythique que les adultes évoquaient, mais encore fuir une situation difficile liée au blocus de la guerre. Presqu’aucun intellectuel ou fonctionnaire n’osa risquer sa vie en mer pour aller s’engager. Par conséquent, on peut admettre que l’indépendantisme naquit d’une minorité d’étudiants de l’AGEG, d’un contexte international et de l’attitude préventivement répressive du Gouvernement gaulliste et de conseillers généraux réactionnaires. Cette réflexion intellectuelle s’avéra juste eu égard à la situation précaires, misérable des masses populaires en Guadeloupe à cette époque. Comme « les Fils de la Toussaint » l’ont révélé en Algérie en 1954 en prenant le maquis, une idée de liberté et d’action s’avère toujours extrêmement minoritaire au départ. Le slogan de l’indépendance du GONG fut adopté à Paris parce que la Guadeloupe fut perçue objectivement par ces intellectuels comme une NATION dans ses attributs fondateurs.

 **VI - LE POIDS DE L’IDEOLOGIE**

Le peuplement du continent américain, qui s’étale en longitude, du pôle Nord au pôle Sud, sur un peu moins de 20 000 kms, s’est essentiellement réalisé par des populations inouïtes venues de la banquise arctique de l’Alaska et de la Sibérie. Ce peuplement a pris 40 000 ans en partant du détroit de Béring jusqu’au cap Horn. L’arrivée de **Christophe COLOMB** en 1492 (après celle des Vikings au Nord) présentée comme une « découverte » est donc absurde. De même l’est aussi ce distinguo fait par les historiens parlant de « sociétés précolombiennes ». En revanche, on sait que le navigateur génois était raciste, déjà esclavagiste et fanatiquement religieux. Certes on ne peut pas refaire l’histoire du capitalisme colonial couplé à l’expansion évangélisatrice du catholicisme.. L’expansion migratoire européenne, durant des siècles, s’est heurtée à la civilisation des « nations amérindiennes » et, partout, la reproduction de leur mode-de-production culturelle (économique, religieuse, artistique et politique) ne pouvait que générer une assimilation forcée des « indigènes » et à plus forte raison celle des esclaves africains qui, aux yeux des Européens et de l’Eglise, *n’étaient pas des hommes* (cf. la Controverse de Valladolid qui opposa le dominicain **Bartolomé DE LAS CASAS** au théologien Juan Ginès **DE SEPULVEDA** en 1550-1551). Ces esclaves étaient considérés comme du bétail

 De 1492 à 1635, soit 143 ans, un grand nombre de PCI étaient demeurées à l’abri de cette gigantesque prédation ibérique, les Espagnols s’en désintéressant. Les Britanniques et les Fran-çais, eux, qui n’avaient théoriquement pas le droit de pénétrer dans « l’espace réservée » de l’Amérique Centrale et du Sud, avaient commencé par s’implanter au Québec, dans la vallée du Mississipi et sur les côtes actuels de l’Est américain, puis s’étaient s’intéressés à la Caraïbe à cause du sucre. En 1538, des colons français s’installèrent à St-Kitts. A contrario et bien avant eux, les Castillans s’étaient emparé d’abord des GCI (Porto-Rico, Hispaniola et Cuba), puis d’im-menses territoires continentaux, y compris la Floride, le Texas et la Californie, ne laissant que le Brésil aux Portugais. C’est pourquoi, après le « passage » de COLOMB en 1492, les Caraïbes-Arawacks de Guadeloupe étaient demeurés près d’un siècle et demi sans subir d’invasion. Tout au plus, les conquistadors y faisaient-ils escale pour se ravitailler en eau, en volailles et en cochons sauvages qu’ils avaient, auparavant, introduits dans les îles. Ensuite les Britanniques et les Français cohabitèrent un temps à St-Kitts-Nevis, y introduisant une masse d’esclaves africains pour y exploiter la canne, le coton, le tabac, l’indigo et le café. Cette cohabitation ne dura pas longtemps car flibustiers et colons français s’en allèrent boucaner du bœuf sur l’îlot de la Tortue, au Nord d’Haïti, emmenant avec eux leurs esclaves. On pense que c’est durant cette période que naquit le créole au sein même de la communauté africaine, vu que, d’origines diverses, ces esclaves ne se comprenaient pas entre eux.

 A cette époque, les gens-de-la-mer – très souvent analphabètes -- (on disait aussi Frères-de-la-Côte) avaient élaboré au cours des siècles une sorte de « lingua franca » spécifique, comme au temps des Croisade, basée sur leur pratique maritime et issue du parler normand-picard majoritaire, proche du « Francien » d’Île-de-France. C’est de ce parler-là que s’appropria, par fragments de rela-

 **.8.**

tions d’ordre et de déterminants agglutinés, la forte communauté d’esclaves pour communiquer entre ces membres. Les colons et les boucaniers finirent eux aussi par « parler créole » *comme si c’était leur propre langue*. On sait comment, à partir de l’île de la Tortue, les Français investirent peu à peu tout l’Ouest montagneux d’Hispaniola et que la Couronne Espagnole finit par leur céder cette zone au traité de Ryzwick en 1697. Finalement, partant d’Haïti (appelé Saint-

Domingue), marins flibustiers, colons, affranchis et esclaves créolophones partirent, en bateau, conquérir d’autres îles : de la Guadeloupe jusqu’à Trinidad (à l’exclusion de Barbade). Les aléas des guerres entre la France et le Royaume-Uni entre les 16e et 19e siècles sont encore aujour-d’hui visibles, selon le degré de pratique sociale du créole-à-base-lexicale’française. Il a quasiment disparu à Grenade et subsiste à Trinidad.

 Par conséquent, aux XVIIe et XVIIIe siècles, l’esclavagisme et la colonisation affichent net-tement un caractère intercaribéen, interaméricain, c’est-à-dire de dépendance économique vis-à-vis de l’Europe et, en ce qui concerne la Guadeloupe, d’une double dépendance Martinique-France. Bien que partageant souvent la même langue, les deux communautés d’esclaves et d’esclavagistes demeurent en conflit permanent, le dominant imposant dans une large mesure ses normes et sa culture technologique, son image. Cet apartheid raciste découle d’une vision bestiale qu’il a de l’opprimé. Ce dernier reste à ses yeux du bétail, acheté, vendu, violé ou pendu dans une impunité totale. Mais de part et d’autre, il se crée des filiations sociales relativement stables provenant d’une classe intermédiaire sans statut : les dits *métis* ou les affranchis. Des structures administratives ou religieuses se mettent également en place dans les bourgs, même si les habitations-sucreries fonctionnent comme de petits états dans l’Etat. Globalement, la société esclavagiste demeure un univers concentrationnaire morcelé où l’*habitant* – un Européen libre par son phénotype blanc -- a tous les droits sur ses esclaves. Il ne connaît que le port où il doit livrer ses boucauts de sucre, de café, de tabac, de maïs, ses ballots de coton ou ses tonneaux de rhum contingenté. Dans les hangars du port, on vend également des esclaves et des importations rares venant d’Europe (outils, chaînes, tissus, farine de froment, vin, huile, poudre à fusil, etc.). A contrario, comment une telle barbarie, une telle injustice, un tel crime ont pu générer une culture humaine. Dormant tardivement dans des cases infestées de moustiques et levés dès 4h du matin, minés par toutes sortes de maladies endémiques (tuberculose, malaria, lèpre, bilharzie, ou encore infestés de vers intestinaux, de puces-chiques ou de pians) les esclaves étaient emmenés aux champs, au moulin ou dans les ateliers, constamment surveillés et fouettés. Les maîtres les plus cruels préféraient « crever un nègre », acheté à l’âge de 16-17 ans, dix ans après il pouvait ressembler à un vieillard ! D’autres, plus économiques (et peut-être plus humains) prenaient soin aussi bien de leurs bestiaux de bouche, de leurs chevaux d’attelage que de leurs femmes-esclaves enceintes. Ce sont donc les marrons et les affranchis qui ont commencé à donner du prix à la liberté. Si les *bossales* pouvaient, eux, parler d’une liberté assassinée, d’une Afrique perdue, les générations suivantes de « créoles » (de l’esp. crio, criollo <~criar = élever) ont su perpétuer une certaine africanité à travers le peu d’espaces libres que l’habitation pouvait leur accorder ou qu’ils arrachaient clandestinement, à savoir : la gestuelle, la danse, la cuisine, la manière de s’habiller, de se coiffer, la superstition, etc.. Ils se les transmettaient. Mais les esclavagistes ont cru – et l’Eglise avec eux – que les esclaves auraient accepté définitivement leur sous-humanité, leur condition servile après une phase de résignation, en apprenant à lire et à écrire à quelques uns, à jouer d’un instrument de musique, à devenir des domestiques stylés, des ouvriers spécialisés. Rien n’y fit, car le sort des affranchis, souvent à la mélanine plus claire, n’était pas plus enviable. Constamment, les esclavagistes rappelaient à ces derniers leur « rang intermédiaire » et qu’ils ne devaient espérer être des hommes-de-plein-exercice. Et puis, éparpillés dans des zones inaccessibles, les marrons s’étaient fabriqués leur monde à eux de survie et de vigilance, toujours sous la menace d’incursions de chasseurs. En réalité, esclaves ou marrons, tout ce peuple de résistants aspiraient – consciemment ou non – à vivre la « liberté du maître », le modèle sensiblement européen. Nombre d’affranchis eurent également des esclaves. Donc, en 1848, la liberté signifiait non seulement accéder à la propriété de la terre, mais celle de vivre comme l’ancien maître, de s’assimiler à celui-ci, même s’il leur fal-

lait faire le sacrifice d’oublier l’ancienne servitude, comme l’exigeait l’Ecole, de renier leur langue

 **.9.**

habitationnaire (qu’ils partageaient d’ailleurs avec leurs anciens maîtres). Bref, il s’est agi pour eux de « vivre sans histoire et sans religion originelle » si ce ne sont celles de l’autre. Par consé-quent, l’idéologie assimilationniste se trouvait objectivement et radicalement présente dans l’évolution libertaire du peuple guadeloupéen. La départementalisation de 1946 n’a fait qu’institu-tionnaliser le désir des premières élites intellectuelles, qu’ils fussent communistes ou non. Qu’on se souvienne du sort professionnel et personnel qui fut infligé à **Gérard LAURIETTE** (1922-2006) pour avoir commis le crime d’introduire le créole dans son enseignement : il fut traité réellement de fou ! Mais ce qu’il y a de plus grave, c’est que cette départementalisation n’a fondamen-talement pas changé le système colonial, avec sa rente séculaire, ses privilèges et ses rapports de force basé sur le racisme

  **IV – UNE DEPARTEMENTALISATION FACTICE ET ANTI-NATIONALE**

 A première vue, un très grand nombre de Guadeloupéens s’estiment français de-plein-droit compte tenu d’un passé criminel que la France, à leurs yeux, tentent de « réparer » et sur lequel ils veulent « tourner la page » ! Ils n’envisagent pas l’indépendance car les ressources actuels du pays, disent-ils, ne leur permettraient pas de subvenir à leurs besoins essentiels. Par rapport au niveau de vie des autres nations indépendantes de la Caraïbe, celui de Guadeloupe est élevé et, ajoutent-ils, font envie. Cela dit, le niveau de vie de Puerto Rico est supérieur, mais avec 73 milliards de dollars de dette Tout d’abord, la notion même de nationalité peut être considérée comme purement administrative et de valeur internationale : on peut avoir une double nationalité avec ou sans citoyenneté. La Guadeloupe serait-elle un simple « territoire autonome » que cela ne changerait rien. Le Guadeloupéen se dit français, mais -- quant au fond – il sait très bien qu’il ne l’est pas réellement car il lui a fallu plus de cinquante années de luttes pour que cette prétendue départementalisation fût complètement appliquée dans son ensemble paritaire et législatif. Récemment encore, **François HOLLANDE** parlait d’ « égalité réelle ». Qu’est-ce qu’il voulait dire par là ?

 D’autre part, ce même Guadeloupéen (qui se sait nullement Français-de-souche, par rapport aux « autres ») critique fréquemment ses propres compatriotes dans leur comportement d’irresponsabilité citoyenne, dans leur manque de solidarité (cf. voir « La théorie du Fanntÿou ») en commençant souvent ses phrases par un « Nous, Guadeloupéens… » C’est dire qu’au fond, à 8000 kms de l’Europe, sous un climat tropical à deux saisons, ’il aura toujours ce double-langage, ce double-jeu dans l’optique du légendaire « débouya pa péché » ! En vérité, et je le dit maintes fois, il n’y a pas de « Nous », quand bien même se manifeste-t-il syndicalement à travers ce slogan : « La-Gwadloup sé tannou ! La-Gwadloup sé pa tayo ! ». Cet inconscient culturel profond rentre souvent en conflit d’irritabilité avec un Moi conscient, de francophilie sincère ou découlant d’un réalisme alimentariste.

 Ici, un point d’histoire s’impose. Membre fondateur de la Section guadeloupéenne du PCF en 1944, **Rosan GIRARD** (1913-2001) finit par rejeter la départementalisation qu’il avait pourtant approuvée au côté de **Gertie ARCHIMEDE** (1909-1980), de **CESAIRE** et de **BISSOT**. En effet, à partir de 1958, le **PCG** milite pour une « Autonomie de la Guadeloupe en Union avec la France ». Les Communistes se rendent bien compte que les réalités coloniales sont toujours là : misère, maladies endémiques, discrimination, répression anti-syndicale (cf 1952 au Moule), aliénation culturelle. A l’initiative de FOCCART, l’Etat gaulliste réprime très tôt les Autonomistes en dissolvant à Paris le **FAGA** (Front Antillo-Guyanais pour l’Autonomie). En 1963, toujours à Paris, un groupe d’étudiants de l’**AGEG** et de travailleurs de l’**AGTAG**, fonde le **GONG** (Groupe d’Organisation Nationale de Guadeloupe) qui prend position pour l’indépendance. En mai 1967, prétextant d’une subversion anti-française, à la suite d’une grève d’ouvriers du bâtiment, **J.** **FOCCART** donne l’ordre de réprimer dans le sang des foules de manifestants dans les rues de Pointe-à-Pitre et d’arrêter, pêle-mêle, 21 nationalistes et de nombreux soi-disant émeutiers. Les procès qui suivirent voient s’effondrer la thèse subversive, mais marquent un tournant dans la conscience nationale des Guadeloupéens. Par la suite, les deux décennies de 1970 et 1980 verront se créer des syndicats et des organisations de masse patriotiques. Les luttes seront très

 **.10.**

vives, voire très violentes dans les affrontements dans les champs, les entreprises et sur des barrages de rues. Ce sont ces luttes qui ont commencé à construire l’identité guadeloupéenne en valorisant sa culture jusque là refoulée ou exotisée par le colonialisme. Personne aujourd’hui ne le conteste. Mais pourquoi, ces luttes sont-elles demeurées strictement sur le plan syndicales, ont-elles ralenti en efficacité, se sont-elles effritées, voire ont-elles régressées sur certains points ? Pourquoi la lutte de masse politique ne fait plus recette ou que le mot d’ordre d’indépendance effraie-t-il ?

 Il y a deux causes fondamentales et objectives à cet apparent recul ?

 **PRIMO,** la nature assimilationniste et impérialiste du colonialisme français n’a pas chan-gée quant au fond. Ses échecs en Indochine et au Maghreb (cf. l’expulsion des Pieds-Noirs d’Algérie) lui ont servi de leçon. Avec **DE GAULLE**, un véritable « Plan de Constantine » va être appliquée à la Guadeloupe dès 1960, avec la création de la SODEG, le remplacement de la monnaie-en-francs-guadeloupéens par celle de France, la mise en place d’infrastructures routières et de logements sociaux, la massification brutale de l’Ecole (cf. le système des VAT/SMA assorti de mutations forcées d’enseignants « subversifs »), la généralisation des aides sociales par la CAF et l’implantation de toutes les antennes ministérielles coiffées de directeurs français – très rarement guadeloupéens – et la création du BUMIDOM qui permit le départ de milliers de jeunes vers la France. **Valéry GISCART D’ESTAING** va y ajouter l’allocation-femme-seule, le planing familial, etc.. En 1982, l’avènement de la Gauche mitterran-dienne souleva quelques espoirs, comme au lendemain de la guerre avec le PCF. La régionali-sation, couplée à la départementalisation ne fera que complexifier de façon absurde la gestion centralisée de la colonie, renforçant l’illusion d’une sorte d’autonomie ! Avec **François** **MITTERRAND** (1916-1996), il y aura quelques simulacres de procès (cf. affaire SODEG) et sur-tout de libéralisation des ondes., mais – d’une manière générale – les choses restèrent en place. En revanche, le recrutement de fonctionnaires s’accrut, particulièrement dans les collecti-vités territoriales et dans l’enseignement qui connut une forte extension de lycées. Toutefois, le passage désastreux du cyclone Hugo en 1989 réveilla chez les Guadeloupéens le sens de l’entraide et du *koudmen* – sans oublier celles des autres nations de la Caraïbe. Mais le Gouvernement français s’arrangea pour bien mettre en valeur une « solidarité nationale, pour bien montrer aux Guadeloupéens la « chance » qu’il avait eue d’être restés Français. Précisons que la communauté guadeloupéenne (et caribéenne) de France manifesta un très fort soutien matériel et moral, sauf – en ce qui concerne EDF – la Direction parisienne refusa de répondre au désir massif de ses personnels originaire de Guadeloupe ou de la Martinique de venir aider à la restauration du réseau électrique. EDF-France préféra afficher des Français-de-souche !

 Cependant, lorsque l’on totalise tous les transferts publics d’Etat à destination de la Gua-deloupe : salaires majorés des 40%-de-vie-chère de tous les ministères (y compris ceux de la Santé), salaires des collectivités territoriales relevant des dotations du budget des DOM-TOM, budgets de la CAF et du Conseil Général relatifs aux services sociaux (les familles, les 65 000 chômeurs, les personnes âgées et les handicapés, etc.), crédits divers, dotations excep-tionnelles, compléments aux subventions européennes, etc., on évalue cette masse financière à **153 millions d’euros par mois.** On estime le nombre de fonctionnaires à **38 000** sur les 160 000 du mini-empire colonial français. Sans conteste, cet Etat dépense des milliards pour ses colonies. Cherchez l’erreur ! Mais, à l’inverse, comme l’aurait dit ENGELS, « on ne convainc pas celui qui a le ventre plein » ! Entre temps, il s’est véritablement créé une petite-bourgeoisie artificielle, en majorité des fonctionnaires et des artisans-de-service qui consom-ment sans se poser trop de questions ou qui s’inquiètent de la montée des violences indivi-duelles et qui se résignent à voir partir leurs enfants en France alors que d’autres jeunes – venus d’ailleurs – trouvent bien vite à travailler ici.

 **SECUNDO**, il s’agirait tout d’abord de rappeler que dans tout le continent américain, les colons européens et leurs descendants ont reproduit, à quelques nuances près, le modèle éco-

 **.11.**

 nomique, politique et culturel de leurs pays d’origine, si l’on excepte certaines nations latinos de la Caraïbe centrale et des Andes. La nature de la composition ethnique nationale de ces pays (cf. le phénotype des Afro-descendants et leurs zones géographiques de regroupement) renseigne sur les taux d’immigration forcée d’esclaves qu’il y eut jadis et qui souvent, aujourd’hui, ne dépassent pas 2% dans certaines Etats. Si l’on excepte le Brésil -- également

colonie de peuplement -- et les trois Guyanes, la plupart des pays hispanophones furent davantage des colonies de peuplement avec la présence très importante d’ethnies amérindiennes. A Cuba, il n’y a que 10% d’Afro-cubains. Les Conquistadores ne se sont pas tellement intéressés au sucre et autres produits agricoles d’exportation d’autant que l’Anda-lousie cultivait déjà la canne à sucre depuis des siècles. Ils cherchaient surtout des métaux précieux, les GCI (Grande Caraïbe Insulaire) ne leur servant que de base de départ pour leurs nombreux convois d’or et d’argent. On voit d’ailleurs, actuellement, la différence de peuplement entre Haïti et la République Dominicaine et les conflits racistes qui en découlent. Quasiment, dans toutes les PCI, les populations d’Afro-descendants est largement majoritaire, si l’on excepte Trinidad avec une assez forte communauté d’Indo-Trinidadiens.

 Arrivés historiquement les derniers en Caraïbe et souvent à l’initiative de flibustiers, les Français d’abord, puis les Britanniques se disputèrent longtemps les PCI. A défaut d’y trouver de l’or et de l’argent, le commerce du sucre, du café, du coton et du cacao s’avéra très rentable en utilisant une masse servile africaine. Les négociants de Liverpool, Londres, Nantes ou Bordeaux pouvaient faire jusqu’à 400% de bénéfices (chiffres avancés par feu le professeur **Pierre GOUBERT**). Ces criminels ont littéralement surpeuplés d’esclaves Haïti, la Jamaïque et les PCI dans des conditions effroyables d’exploitation, sans oublier pour autant les colons du Sud des USA avec le tabac et le coton. Au XVIIIe siècle, Saint-Domingue était la colonie la plus riche au monde ! C’est ce qui explique aussi la fureur vengeresse qui animait les esclaves haïtiens à l’égard des colons et des affranchis et le désir qu’a eu Bonaparte de récupérer cette colonie. Le sort abominable qu’il infligea à **TOUSSAINT-LOUVERTURE** en dit long sur sa rage raciste : il le fit mourir de faim et de froid au fort de Joux dans le Jura.

 Par conséquent, en Guadeloupe, l’abolition définitive de l’esclavage en 1848 n’a pas chan-gé les rapports de force, idéologiques et fonciers, malgré la faible productivité des habitations-sucreries, puis l’avènement des *Centrales* avec leurs adhérents et, enfin, la prédominance des usines à capitaux anonymes, regroupant de vastes domaines en faire-valoir direct. Parallèlement à ces sociétés sucrières, il y avait encore de nombreuses distilleries appartenant à des Békés martiniquais ou à de vieilles familles blanches-créoles et, à partir des années 30, l’émergence des bananeraies. Dans les ports de la colonie, c’était aussi cette même caste d’anciens esclavagistes, d’identité leucoderme, qui contrôlait l’import-export et elle le contrôle encore. Tout Jarry-Moudong, c’est-à-dire le port principal avec ses portiques et ses milliers de conteneurs constitue le pouvoir des BBCSF(1) puisqu’entre temps, de puissants Békés martini-quais y ont investi leurs capitaux commerciaux. On pourrait trouver cela normal, puisqu’au fond ce port sert aussi à exporter le sucre, le rhum, la banane et le melon. Mais le déséquilibre est tel avec les importations (92 à 93%) que l’on est en droit de considérer l’export comme des survivances d’un passé plantationnaire. La Guadeloupe est devenue une colonie de consom-mation exclusive et c’est la masse financière de l’Etat français, versée aux fonctionnaires, aux assistés et – indirectement -- aux artisans, aux petits commerçants et aux petits paysans vivriers, qui le permet. Et dire que l’on envisage de l’agrandir !

 Toutefois, par-delà, cette vérité-là que personne ne conteste, il y en une autre qui crève les yeux et qui reste du domaine idéologique des non-dits. On ne peut pas dire que les Gua-deloupéens soient atteints de cécité ou de surdité. 80% de la manne financière publique est récoltée par les sociétés de Jarry-Moudong qui en font une rente coloniale privée. Par le biais des banques, des entreprises de crédits et des assurances, cette caste fermée, raciste et endogamique contrôle TOUT, à quelques exceptions près, même si, entre eux, il y a parfois des contradictions. Récemment, «France-Antilles» a révélé qu’en deux ans 756 petites entreprises « locales » avaient fermé. Le plus souvent, un artisan qui a eu la chance de « réussir » et qui part en retraite, n’assure même pas sa descendance tellement il laisse un passif de dettes et

 **.12.**

d’obligations. LE POUVOIR DES BBCSF CRÉE UNE SITUATION D’APARTHIED telle que jadis elle existait dans les habitations-sucreries. Le Guadeloupéen en refusant d’admettre publi-

quement cela, a-t-il toujours cette peur atavique d’être traité de raciste ? Qui sont les vrais racistes ? Les fonctionnaires français qui prennent des postes administratifs ou militaires en Guadeloupe, ainsi que des cadres privés, n’adoptent-ils pas une attitude identique « en vivant à part » ?

 Dès lors, nous pouvons tirer les conclusions suivantes sur le plan économique et politique.

**1-Il n’y a pas d’économie** **en Guadeloupe** (ou presque pas) si ce n’est un appendice para-sitaire de l’économie française qui y déverse ses produits en tout genre, souvent du bas de gamme. Tout bien considérer, la Guadeloupe serait *une place financière de blanchiment* *d’argent public*. Les 40%-de-vie-chère ont certes créé un appel d’air. Aussi les BBCSF seraient-ils les premiers à les défendre. En Martinique (le fief des Békés), à la Réunion, en Nouvelle-Calédonie, c’est le même système de sur-salaires et de sur-prix qui prévaut et qui assure aux descendants des colons de jadis une prospérité égoïste car ceux-ci refusent d’investir dans une économie productive endogène. Ce ne sont pas des patriotes, mais des colons français !

**2-Il n’y a pas non plus de politique**. La chose est simple. En France même, il y a un divorce qui s’est de plus en plus installé entre la classe des député-godillots et leurs électeurs. La Droite et la Gauche, c’est, dit-on, « bonnet blanc et blanc bonnet ! ». L’Etat français a toujours été au service des grands groupes financiers et industriels qui l’entourent, au service d’une bourgeoisie européenne (plutôt allemande) et des grandes banques internationales. La Guadeloupe, elle, revêt les oripeaux normaux d’un Département-Région. On dira qu’il y a 22 **LUREL** et une centaine de **BOREL-LINCERTIN** en France, sans parler des milliers d’élus de toutes sortes. Ce pays, membre de l’UE, possède encore une agriculture qui nourrit les Français, il a des usines et un fort niveau de technologie. Est-ce la même chose en Guadeloupe ? Nous sommes comme cette fable de La Fontaine « La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf », là où, après 130 ans de fraude électorale, on nous dit de voter « pour changer les choses » et que ce n’est qu’une question de personne. Or, on le voit, RIEN NE CHANGE ! Certains candidats voient la prétendue économie de Guadeloupe par l’autre bout de la lorgnette, en pinaillant par exemple sur l’octroi de mer, en dissertant en réalité sur l’écume des eaux. D’autres nous servent le bla-bla-bla habituel : ce qu’ils vont faire pour la jeunesse, pour l’emploi, pour le développement du pays ? Tout cela n’est que mensonge ! L’électoralisme en Guadeloupe a quelque chose d’infantile, de naïf, teinté d’aveuglement. Les candidats parlent d’alternative comme s’il y en avait. En toute vérité, la France est une nation qui s’appauvrit inéluctablement et elle devra – comme l’a fait le Royaume-Uni – revoir sa copie coloniale et rompre avec son idéologie de « grande puissance militaire ». Qu’allons-nous faire alors ?

 Les élections françaises – bien qu’elles n’attirent plus son peuple de naguère – devraient être l’occasion de poser les vrais problèmes, de briser le mur du silence et d’expliquer pourquoi la Guadeloupe ne peut pas se développer dans ce système-là, de révéler quels sont ceux qui, dans les coulisses, dirigent vraiment le pays et pourquoi la plupart des candidats sont soit des menteurs, soit des gens qui se trompent en tout bonne foi d’ignorance et de crainte. La Guade-loupe est face à son destin. Elle devra tôt ou tard l’assumer.

 **TITOR**  30 septembre 2015

(1) BBCSF : Békés, Blancs-Créoles, Sociétés Françaises